



Parc national
de la Guadeloupe

Saint-Claude, 3 novembre 2025

Cérémonie de remise des autorisations d'activités commerciales dans le Grand Cul-de-Sac Marin

Le Parc national de la Guadeloupe a organisé, le jeudi 30 octobre 2025, au siège de Saint-Claude, la cérémonie de remise des autorisations d'activités commerciales pour le Grand Cul-de-Sac Marin. Cette rencontre marque l'aboutissement du processus lancé en avril 2025, visant à encadrer les activités commerciales dans les cœurs du Parc national, conformément au décret n° 2009-614 du 4 juin 2009 et à la Charte du Parc.

Un espace d'exception, reconnu internationalement

Inscrit depuis 1993 à la Convention de Ramsar, le Grand Cul-de-Sac Marin s'étend sur environ 15 000 hectares. Il abrite la plus vaste mangrove des Petites Antilles, une barrière corallienne de 25 km et des forêts marécageuses parmi les plus étendues des Antilles. Huit secteurs sont classés en cœur de Parc national, gérés par le Parc national de la Guadeloupe.

33 opérateurs autorisés à compter du 1er novembre 2025

L'appel à candidatures lancé en avril a suscité 52 dossiers, soit le double de 2021. À l'issue de l'instruction, 8 prestataires historiques sont reconnus pour leur activité antérieure à 2009 et autorisés à durée illimitée et 25 opérateurs exerceront pour une durée de 5 ans. Ils seront identifiables grâce à des fanions et autocollants officiels "Autorisé en cœur de Parc national" et répertoriés sur le site du Parc.

Des engagements partagés pour régénérer le vivant

Chaque autorisé s'engage à limiter ses impacts (bruit, lumière, pollution), à désigner un référent environnement et à collaborer avec les équipes du Parc pour renforcer la sensibilisation du public à la fragilité des mangroves, herbiers et récifs.

Face à cet enjeu, Harry Ozier-Lafontaine a rappelé que « *protéger, ce n'est pas interdire : c'est apprendre à mieux faire, ensemble, pour préserver et régénérer le vivant* ».

Contact presse : Laure GERION
Port.: +590 690 37 29 89
laure.gerion@guadeloupe-parcnational.fr

Parc national de la Guadeloupe
Montéran - 97120 Saint-Claude

